

A LA UNE – AFFAIRE GLYPHOSATE, MONSANTO A ÉTÉ CONDAMNÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le vendredi 10 août 2018, la justice Américaine a condamné le géant américain Monsanto à 289,2 millions de dollar de dommages pour la dangerosité de son Roundup à base de glyphosate qui serait à l'origine du cancer du plaignant Dewayne Johnson, un jardinier californien. Les juges ont considéré que Monsanto avait agi avec malveillance. Après des années de « combat » contre Monsanto pour connaître le véritable impact de l'utilisation du glyphosate sur la santé humaine, l'affaire fait jurisprudence et peut influencer les cinq mille procédures similaires aux Etats-Unis contre Monsanto. Monsanto a directement réagi à l'annonce du verdict, en annonçant une probable suite de l'affaire en appel soutenant la non dangerosité de son produit.

CATASTROPHE NATURELLE – SEISME EN INDONESIE

La nature continue de nous effrayer. En effet, le dimanche 5 août, l'Indonésie a été, une nouvelle fois, touché en plein cœur par un puissant séisme. L'Indonésie est situé sur la ceinture de feu du pacifique, ce qui en fait de ce pays, une terre propice aux tremblements de terre et séisme. En comparaison à la France, dans les Pyrénées (région plus sismogène), les plaques tectoniques bougent en moyenne de deux millimètres par an, en Indonésie et ses nombreuses îles, le mouvement atteint les six centimètres en un an.

Quinze jours avant, un tremblement de terre avait causé le décès de nombreuses personnes. Désormais, le bilan fait état de 90 morts et plus de 200 blessés.

ENVIRONNEMENT – BILAN AU LAOS APRES LA RUPTURE DU BARRAGE



la flore alors que les populations locales en dépendent.

Un des barrages a cédé sur un affluent du Mékong dans la province d'Attapeu, c'est cinq milliards de mètres cubes d'eau qui s'est déversé. Les conséquences sont effroyables pour le Laos, on parle de 31 corps retrouvés, 130 encore portés disparus. Et ce constat fourni par les médias locaux serait en réalité bien en deçà de la réalité. Les habitations ont été détruites, près de 6000 personnes ont dû fuir.

Alors que le pays dépend presque exclusivement de l'exportation de l'énergie hydroélectrique, ce qui en fait une source de revenus importante. Désormais, cela en fait l'origine d'un désastre environnemental et humain considérable.

DEVELOPPEMENT DURABLE – LE CHILI LE PREMIER PAYS DE L'AMÉRIQUE LATINE QUI INTERDIT L'UTILISATION DES SACS PLASTIQUES DANS LE COMMERCE

Une loi interdisant l'utilisation de sacs plastiques dans le commerce vient d'être adoptée au Chili. L'adoption de cette loi fait du Chili le premier pays en Amérique latine et le soixante et onzième pays dans le monde à prendre cette mesure qui vise à réduire la pollution produite par les 10 millions de sacs plastiques qui sont utilisés chaque minute dans le monde. Cependant la loi comporte une dérogation de 6 mois : un maximum de deux sacs plastiques peut être donné aux clients lors de chaque passage en caisse. Au terme de ces 6 mois de dérogation, l'interdiction sera totale et applicable aux supermarchés, aux pharmacies ainsi qu'aux autres grands magasins. Un délai supplémentaire de 18 mois a été accordé aux commerces de proximité.

De plus, il est prévu qu'une amende de 370 dollars sera imposée à tous ceux qui ne respectent pas ce qui était établi par la loi. Selon le gouvernement, il est produit au Chili chaque année un total de 3200 millions de sacs plastiques. Lors de l'annonce de cette loi, le président chilien a déclaré que « un sac plastique est produit en une seconde, il est utilisé moins de 30 minutes, ce qui représente le trajet du supermarché au domicile, et après il prend 400 ans pour se biodégrader ». 90% des sacs finissent dans les décharges ou dans la mer où ils sont consommés par des oiseaux ou par des poissons.



Arrêt de la commission européenne affaire C-205/17 commission / Espagne

En l'espèce, la commission européenne constate que l'Espagne ne respecte pas la directive 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires. En effet, celle-ci prévoit que si une agglomération a un « équivalent habitant » supérieur de 15 000, c'est à dire la pollution produite chaque jour par un habitant, alors, elle doit prévoir un système de récupération et de traitement des eaux urbaines et industrielles. Les Etats membres, avaient jusqu'au 31 décembre 2000 pour s'y conformer.

En 2010, la commission a déjà introduit un recours en manquement contre l'Espagne devant la cour de justice. Par arrêt en date 14 avril 2011 la cour de justice a considéré que l'Espagne a manqué à ses obligations pour une majorité des agglomérations.

En 2017, la commission renouvelle son recours contre l'Espagne devant la cour de justice considérant que l'Espagne n'a toujours pas fait application de la décision. En effet, dix-sept de ses quarante-trois agglomérations ne respectent pas cette obligation. Par conséquent, elle demande entre autre le versement d'une astreinte d'un montant de 171 217 euros par jour de retard et d'une somme forfaitaire de 19 303 euros par jour de retard entre la date prononcé et l'arrêt de 2011.

La cour de justice accède à la demande de la commission en considérant que l'Espagne n'a pas respecté la directive ni l'arrêt précédent pour la collecte et le traitement des eaux résiduaires de dix-sept de ses agglomérations. Elle considère que ce manquement a des répercussions considérables sur l'environnement et les difficultés juridiques et économiques de l'Espagne ne sauraient l'exonérer de ses obligations. Le préjudice particulièrement long de 19 années depuis la mise en œuvre de la directive en 2000 accentue sa responsabilité.

L'Espagne est donc condamné à verser à l'Union Européenne une somme forfaitaire de 12 millions d'euros ainsi qu'une astreinte de 10 950 000 euros par semestre de retard.



La gestion des déchets radioactifs reste toujours la source des problèmes de l'énergie nucléaire. Selon un rapport sur le cycle du combustible français remis au ministre de la transition écologique, Nicolas Hulot le 17 juillet 2018, il est mentionné qu'environ 13 770 tonnes de combustibles usés étaient entreposées en attente de retraitement. D'ici 2030, les piscines d'entreposage seront saturées. EDF a un projet de construire une nouvelle piscine centralisée pour remédier la capacité d'entreposage des combustibles.

Sur 1200 tonnes de combustibles chargées chaque année dans les réacteurs, uniquement 120 tonnes sont des combustibles MOX (Mélange D'Oxydes de plutonium et d'uranium appauvri), ce qui signifie un faible taux de recyclage de 1%.



PESTICIDES – TRUMP A RETIRE LA RESTRICTION DES PESTICIDES TUEUR D'ABEILLES



Le gouvernement du président Trump a récemment annulé l'interdiction de l'utilisation des pesticides liée au déclin des populations d'abeilles, interdiction qui avait été instaurée par Obama deux ans auparavant. De plus, il a également mis fin à l'interdiction de semer des OGM tels que le maïs ou le soja dans les réserves naturelles des Etats-Unis.

D'après les scientifiques, ces pesticides menaceraient également d'autres insectes pollinisateurs et seraient nocifs pour l'environnement. Cependant, le vice-directeur du Fish and Wildlife Service Greg Sheehan se veut rassurant, il affirme que ces organismes génétiquement modifiés vont permettre d'améliorer le rendement des récoltes et les pesticides pourront être nécessaires à certaines pratiques agricoles. De plus, il affirme également que leur utilisation sera traitée au cas par cas.



TRANSPORT – ALERTE EN ITALIE : EXPLOSION D'UN CAMION CITERNE

Lundi, 6 août 2018, en début d'après-midi, un camion-citerne a explosé sur le périphérique de Bologne, dans le nord-est de l'Italie, provoquant une énorme gerbe de feu et un violent incendie. L'accident a fait au moins un mort et 68 blessés, dont plusieurs dans un état grave, selon la préfecture. La plupart des blessés souffrent de brûlures ou ont été touchés par des débris ou par des vitres ayant volé en éclats dans le voisinage. Les pompiers ont mis près de deux heures à éteindre l'incendie, qui s'est propagé.

L'explosion s'est produite à hauteur du quartier de Borgo Panigale, près de l'aéroport. Le camion-citerne qui transportait des matières inflammables, serait entré en collision avec d'autres véhicules. Ce n'est pas la première explosion de camion transportant des produits inflammables, puisqu'un accident a eu lieu en Autriche près de la frontière slovaque l'année dernière. L'explosion survenue avait fait un mort et 18 blessés et avait engendré des perturbations en approvisionnement également vers la Croatie. Elle s'est produite au terminal de Baumgarten, et avait été suivie d'un incendie qui avait été rapidement maîtrisé.